

CAP Carrossier Automobile

Le titulaire du CAP Carrossier Automobile est chargé de réparer la carrosserie d'un véhicule accidenté en remettant en forme ou en changeant la partie endommagée. Pour réaliser cette réparation, il peut être amené à démonter et remonter certains éléments mécaniques ou électriques.

Le CAP permet en général de travailler dans des petites entreprises de réparation automobile, mais aussi dans les réseaux après-vente des constructeurs ou encore dans des ateliers spécialisés.

La formation :

Consiste à :

- Accueillir et orienter le client,
- Préparer son intervention sur le véhicule,
- Déposer, reposer les éléments de carrosserie,
- Réparer les éléments,
- Contrôler les structures,
- Préparer le véhicule à la livraison et rendre compte de l'intervention à la hiérarchie de l'entreprise.



Scolarité et formation en entreprise :

La scolarité se déroule sur 2 années et comporte 12 semaines de PFMP en entreprise.

Alternance en mixité du public :

Possibilité de suivre la formation en apprentissage.

Les conditions d'accès :

- Après la 3^e générale, SEGPA ou 3^e Prépa Métiers ou après un CAP d'un secteur proche, en suivant la procédure Affelnet collège,
- Passerelle possible pour un accès en 1^{ère},
- Apprentissage.

Poursuite d'étude :

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible de passer :

- Mention complémentaire,
- Bac professionnel Carrossier Peintre Automobile,
- Brevet professionnel.



NOUS CONTACTER :

Lycée Léon de Lépervanche

31 avenue Raymond Mondon
BP 1015 97420 Le Port Cedex
ce.9740552g@ac-reunion.fr

<http://lycee-lepervanche.ac-reunion.fr/>

02 62 42 75 75 - Fax : 02 62 43 26 97